

**3-11
ans**

PÉRISCOLAIRE

Service enfance & vie scolaire de la commune de Pont-Péan

Dès 7h30, du lundi au vendredi toute l'année scolaire, les parents peuvent se rendre à leur travail en toute sérénité en confiant leurs enfants au service périscolaire de la ville. De même, lorsque le temps scolaire est terminé, la structure ouvre à nouveau

ses portes jusqu'à 18h45. Le mercredi midi un accueil est également proposé de 12h15 à 12h45. Selon leur âge et leurs acquis, les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés qui organisent des activités et veillent à leur sécurité.

Inscription sur le portail familles - <https://pontpean.portail-familles.net/>

ORGANISATION

- 7h30 à 8h45 : activités diverses (jeux de société, dessin,...)

- 16h30 à 17h : Goûter (*fourni*)

- 17h à 18h45 : activités diverses (jeux de société, dessin,...)

Une étude surveillée est organisée pour les enfants du CP au CM2, le lundi et le jeudi soir entre 17h et 18h.

Pour les enfants de l'élémentaire sont proposés de 17h à 18h, un atelier multisport tous les soirs de la semaine entre et un atelier créatif du lundi au jeudi.



2020	MATIN		SOIR		MERCREDI de 12h15 à 12h45
	à partir de 7h30	à partir de 8h	jusqu'à 18h	jusqu'à 18h45	
Tarif 1 : QF ≥ 2500 €	2.53€	2.26€	3.40€	5.30€	2.26€
Tarif 2 : 1700 € ≤ QF < 2500 €	2.37€	2.16€	3.19€	5.05€	2.16€
Tarif 3 : 1500 € ≤ QF < 1700 €	2.21€	2.06€	3.04€	4.74€	2.06€
Tarif 4 : 1250 € ≤ QF < 1500 €	2.16€	1.96€	2.89€	4.53€	1.96€
Tarif 5 : 1050 € ≤ QF < 1250 €	2.06€	1.75€	2.68€	4.27€	1.75€
Tarif 6 : 850 € ≤ QF < 1050 €	1.91€	1.70€	2.58€	3.97€	1.70€
Tarif 7 : 650 € ≤ QF < 850 €	1.42€	1.27€	1.94€	3.78€	1.27€
Tarif 8 : 450 € ≤ QF < 650 €	0.77€	0.72€	1.02€	1.54€	0.72€
Tarif 9 : QF < 450 €	0.40€	0.35€	0.61€	0.81€	0.35€

- Une majoration de 5 € / enfant est appliquée en cas de retard après 18h45.

ACCUEIL DE LOISIRS

3-12
ans

Service enfance & vie scolaire de la commune de Pont-Péan

Les enfants âgés de 3 à 12 ans Pontpéanais ou habitant les communes avoisinantes sont accueillis à l'accueil de loisirs de Pont-Péan, tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires. Situé au coeur des équipements sportifs et scolaires, de nombreuses activités manuelles et sportives, culturelles et d'expression artistique sont proposées chaque jour. Un planning journalier est affiché à l'accueil de loisirs

avant chaque période de vacances. Une partie importante de la programmation est établie en fonction de la demande des enfants. Les activités habituelles : cuisine, jeux extérieurs, motricité, jeux d'intérieur, activités manuelles, jeux de société, sorties diverses.. Les parents doivent obligatoirement inscrire leur enfant avant la période de fréquentation.

Inscription sur le portail familles - <https://pontpean.portail-familles.net/>



HORAIRES

07h30 - 09h30	Activités	13h00 - 14h00	Temps informel
09h30 - 10h00	Goûter	14h00 - 16h30	Activités
10h00 - 12h00	Activités	16h30 - 17h00	Goûter
12h00 - 13h00	Repas	17h00 - 18h45	Temps informel

Ces horaires pourront être modifiés en fonction des activités ou des sorties.
(Fermé les 15 premiers jours d'août et la semaine entre Noël et le jour de l'an)



2020	journée	demi-journée	majoration sortie
Tarif 1 : QF ≥ 2500 €	14.42€	10.35€	5.05€
Tarif 2 : 1700 € ≤ QF < 2500 €	13.71€	9.89€	4.55€
Tarif 3 : 1500 € ≤ QF < 1700 €	12.88€	9.17€	4.04€
Tarif 4 : 1250 € ≤ QF < 1500 €	12.56€	8.96€	3.54€
Tarif 5 : 1050 € ≤ QF < 1250 €	11.65€	8.29€	3.03€
Tarif 6 : 850 € ≤ QF < 1050 €	10.92€	7.83€	2.53€
Tarif 7 : 650 € ≤ QF < 850 €	8.26€	5.82€	2.02€
Tarif 8 : 450 € ≤ QF < 650 €	5.10€	3.58€	1.52€
Tarif 9 : QF < 450 €	3.03€	2.02€	1.01€

À ces tarifs il convient d'ajouter les tarifs du repas (page suivante)
- Une majoration de 5 € / enfant est appliquée en cas de retard après 18h45.

ACTIVITÉS PERI-ÉDUCATIVES

3-11
ans

Service enfance & vie scolaire de la commune de Pont-Péan

Afin d'optimiser le bien-être de l'enfant en période scolaire, la mairie de Pont-Péan a fait le choix de mettre en place la différenciation des rythmes scolaires selon l'âge de l'enfant, depuis septembre 2018. Ainsi les élèves de maternelle vont à l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi, tandis que les élèves de l'élémentaire ont également cours le mercredi matin.

Ce temps supplémentaire permet aux élèves de l'élémentaire de bénéficier des « TAP » Temps d'activités péri-éducatives. Les activités péri-éducatives sont gratuites et orientées vers la découverte. Elles sont encadrées par les animateurs permanents de la commune, des associations, des intervenants extérieurs et des bénévoles.



QUAND ?

- En début ou fin d'après-midi
- Lundi et jeudi pour les enfants de CM1 et CM2
- Mardi et vendredi pour les enfants de CP, CE1 et CE2
- Les activités péri-éducatives se déroulent sur des cycles entre chaque période de vacances scolaires.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Ces activités ont lieu sur le site du groupe scolaire Lucie Aubrac.
- Une activité dure 75 minutes.
- Les CM1 et CM2 choisissent leurs activités selon leurs envies.
- Les CP, CE1 et CE2 sont sur un parcours de découverte et changent d'activités après chaque période de vacances scolaires.
- 12 à 16 enfants sont répartis dans les différents groupes.

QUOI ?

Les activités peuvent se classer en 3 domaines :

- Éducation par le sport ;
- Art et culture ;
- Citoyenneté et vivre ensemble.

EXEMPLES : jardinage, langue des signes, théâtre, magie, loisirs créatifs, atelier bois, poterie, découverte sport (capoeira, tir à l'arc, gym, yoga, relaxation...).



RESTAURANT SCOLAIRE

3-11 ans

Service enfance & vie scolaire de la commune de Pont-Péan

Tous les enfants inscrits à l'école Lucie Aubrac ou à l'ALSH peuvent déjeuner au restaurant scolaire. Les repas sont préparés au syndicat intercommunal de restauration et livrés chaque matin. Plus de 300 repas sont servis chaque midi. Les enfants ont le choix lors de

la réservation des repas sur le portail familles entre un menu classique et un menu végétarien. **Les menus sont consultables à l'école et sur le portail familles : <https://pontpean.portail-familles.net/>.**



REPAS ECO-RESPONSABLES

Le syndicat intercommunal de restauration a en charge la préparation et la livraison des repas pour les restaurants scolaires, des communes de Bourgbarré, Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan et St-Erblon. L'action des élus et du personnel du syndicat

intercommunal a permis l'introduction de plus de 50% de produits issus de l'agriculture biologique. En complément de cette action, il faut noter un travail de lutte contre le gaspillage alimentaire.

TARIFS

Les familles qui inscrivent leurs enfants à la cantine et qui ne préviennent pas de leur absence, paieront le repas 3,69€ (prix d'achat au syndicat). Les familles qui n'inscriront pas leurs enfants via le portail familles se verront appliquer une majoration de 2€ par repas.

Le coût pour la collectivité du temps du midi et du repas s'élève à 9,17€. Ces tarifs tiennent compte d'une participation communale et dépendent des ressources du foyer.

Inscription sur le portail familles
<https://pontpean.portail-familles.net/>

2020	Repas
Tarif 1 : QF ≥ 2500 €	6.25€
Tarif 2 : 1700 € ≤ QF < 2500 €	5.95€
Tarif 3 : 1500 € ≤ QF < 1700 €	5.54€
Tarif 4 : 1250 € ≤ QF < 1500 €	5.33€
Tarif 5 : 1050 € ≤ QF < 1250 €	4.92€
Tarif 6 : 850 € ≤ QF < 1050 €	4.61€
Tarif 7 : 650 € ≤ QF < 850 €	3.71€
Tarif 8 : 450 € ≤ QF < 650 €	2.42€
Tarif 9 : QF < 450 €	1.25€

Ces tarifs tiennent compte d'une participation communale et de la CAF et dépendent des revenus du foyer. Une majoration est à prévoir selon les tarifs en vigueur pour les non allocataires CAF. Calculez votre quotient familial : www.caf.fr

SERVICE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE - Allée de l'école - 35131 Pont-Péan - 02 99 05 77 17
enfance.jeunesse@pontpean.fr + d'info sur www.pontpean.fr

Pont-Péan